

DISCOURS de M. LIONEL BEFFRE
HAUT-COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE
14 JUILLET 2015

(Seul le prononcé fait foi)

Monsieur le Président de la Polynésie française,

Monsieur le Président de l'assemblée de la Polynésie française,

Madame et messieurs les Députés,

Madame et monsieur les Sénateurs,

Monsieur le Vice-président,

Mesdames et Messieurs les ministres du gouvernement,

Monsieur le Maire de Papeete,

Amiral,

Mesdames et Messieurs les représentants à l'assemblée de Polynésie française,

Monsieur le Conseiller économique, social et environnemental,

Monsieur le Président du conseil économique, social et culturel,

Monsieur l'Ambassadeur,

Madame et Monsieur les conseillers à l'Elysée,

Messieurs les chefs de cour et magistrats des ordres judiciaires et administratifs,

Monsieur le Président de la Chambre territoriale des comptes,

Messieurs les Officiers généraux,

Mesdames et messieurs les maires, Mesdames et messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

1) Chaque année depuis 1880, la République fête la Nation au milieu du mois de juillet.

Cette fête de la Nation se construit sur le souvenir et la signification de deux événements révolutionnaires, qui placent le peuple au cœur de l'action.

Le 14 juillet 1789, la prise de la Bastille, événement fondateur qui donne au 14 Juillet une place particulière, forte du symbole de la prise par le peuple d'une prison, forteresse de l'arbitraire royal en matière de justice, cet édifice illustrant à lui seul la tyrannie du système.

Et le 14 juillet 1790, la fête de la Fédération, symbole de l'unité de la Nation. Célébrée au Champ-de-Mars de PARIS, à l'initiative de LA FAYETTE, commandant de la Garde parisienne. A cette occasion, une grande foule se réunit autour du Roi Louis XVI qui prête serment à la Nation et à la loi. Cette date symbolise désormais le climat retrouvé de l'union nationale.

Célébrée depuis 1880, sur la base d'un projet de loi porté par le député Benjamin RASPAIL, adopté par la chambre des députés et le Sénat, le choix d'une date à « double acception » permet d'unir tous les républicains.

Célébrer la Nation française, c'est se rappeler que le peuple, dans toute sa diversité, est uni derrière les mêmes valeurs, derrière le même sentiment d'appartenance à une communauté.

2) Ce rassemblement, il a déjà eu lieu ce matin, pour assister au traditionnel défilé des forces armées, des forces de police, de gendarmerie et de sécurité civile.

Je tiens tout d'abord à féliciter l'ensemble des hommes et des femmes qui ont défilé devant vous aujourd'hui. Placés sous l'excellente coordination du Commandement supérieur des forces armées en Polynésie française, ils ont tout lieu d'être fiers, car ils incarnent la force de la République et de ses valeurs.

Je veux profiter de ce défilé, toujours populaire, pour souligner la diversité des missions des forces armées en Polynésie française et rappeler que le lien qui unit les forces armées et les polynésiens aujourd'hui reste particulièrement fort.

Même si les missions des forces armées en Polynésie française ont évolué, les personnels civils et militaires des Forces armées de Polynésie française continuent d'œuvrer sans relâche pour la protection et le secours des populations, pour le contrôle et la défense de la zone économique exclusive.

Régulièrement de jour comme de nuit, dans tous les archipels de la Polynésie française, les forces armées prêtent leur concours pour mettre en œuvre les évacuations sanitaires.

Elles interviennent au bénéfice des populations, de toutes les populations, comme lors des évènements climatiques tels le cyclone PAM qui a touché le VANUATU, où, avec le soutien de la Direction de la Défense et de la Protection civile, des moyens ont été rapidement dépêchés puis déployés pour porter assistance.

Mais, vous le savez, l'action des armées va aussi au-delà de ces missions de surveillance et de protection.

Le Régiment du service militaire adapté – RSMA, composé de militaires placés sous la coordination de Madame la Ministre des Outre-mer, en est le parfait exemple. Il démontre, au quotidien, que les valeurs portées par ces hommes et ces femmes peuvent être transmises, avec le souci constant de permettre aux jeunes polynésiens de devenir des citoyens pleinement intégrés dans leur société, au travers d'une formation ou d'un emploi.

Cette action dont l'efficacité est reconnue par l'ensemble des partenaires, cette réussite, mérite d'être soulignée.

Mais l'Etat en Polynésie française, ce ne sont pas seulement les forces armées. Sa présence se traduit au travers d'une réalité que le seul chiffre des dépenses annuelles de l'Etat en Polynésie française, qui s'élève à 172,2 milliards de francs pacifiques (soit 1,44 milliard €) en 2014, ne saurait suffire à traduire.

L'Etat est effectivement présent au travers de l'exercice de ses propres compétences qui représentent 72 milliards de francs pacifiques en 2014 (soit 602 M €), et qui recouvrent entre autres, les dépenses militaires, les dépenses des forces de police et de gendarmerie, d'aviation civile, de justice, d'enseignement supérieur et de recherches ainsi que les pensions civiles et militaires.

L'Etat est aussi et surtout présent dans l'accompagnement des collectivités, en appui du Pays et des communes, pour l'exercice de leurs compétences.

3) Dans le contexte de crise économique et sociale qui frappe également la Polynésie française, cette action de l'Etat aux côtés du Pays est essentielle.

La place de l'Etat s'illustre également, en complément de l'exercice de ses compétences régaliennes, aux côtés des acteurs du Pays, à travers un partenariat véritable au service de l'intérêt général.

L'Etat est, en effet, présent aux côtés de la collectivité, dans le cadre de sa démarche de rééquilibrage budgétaire, initiée en 2011. L'assemblée de Polynésie française a approuvé en août 2011 un plan de redressement des comptes du Pays.

Pour accompagner les efforts de redressement et pallier l'insuffisance de trésorerie, l'Etat a versé en 2012 une dotation exceptionnelle de 6 milliards de francs pacifiques (50 M€). En 2013, dans un contexte économique encore morose, la Polynésie française présentait un « pacte de croissance », dont les objectifs partagés par l'Etat ont permis la signature d'une convention d'avance de trésorerie de 5 milliards de francs pacifiques (41,9 M€).

Conscient également des enjeux de la politique de protection sociale, et de ses nécessaires réformes, l'Etat s'est engagé à participer au

financement du Régime de solidarité territorial - RST, au travers d'une dotation annuelle de 1,4 milliards de francs pacifiques en 2015, 2016 et 2017. La première tranche de cette participation, d'un montant de 715 millions de francs pacifiques (6M€), vient d'ailleurs d'être versée à la Polynésie française. La Polynésie française s'engage dans des réformes importantes (vieillesse, maladie, handicap, famille...) dont les calendriers d'exécution sont différents et qui nécessitent des efforts conjoints auxquels l'État sera très attentif.

Ce partenariat, trop souvent et trop rapidement résumé aux milliards de Francs investis, constitue le véritable sens de notre action en Polynésie française.

L'action de l'Etat, qui participe d'un retour à l'équilibre budgétaire et d'une solidarité renforcée, s'accompagne également d'un soutien aux politiques d'investissements du Pays, en faveur de la relance économique au travers notamment du développement des infrastructures. Ainsi, les contrats de projets signés récemment en présence de la Ministre des Outre-mer témoignent de l'intérêt porté par l'Etat au développement de la Polynésie française dans les

secteurs stratégiques de son économie. Le tourisme fait partie de ces secteurs et les efforts partagés dans le cadre du développement du tourisme nautique, par exemple, devront être poursuivis et optimisés. La démarche d'évaluation partenariale de la précédente génération du contrat de projet Etat-Pays, nous a permis de faire évoluer les dispositifs et d'être les tout premiers en Outre-mer à concrétiser le partenariat au mois de mars dernier. Forts des constats partagés, il est apparu évident que les communes, acteurs du développement, devaient être, à leur tour, inscrites dans une démarche de partenariat contractuel avec l'Etat : c'est chose faite avec le nouveau contrat de projets qui leur est dédié.

Le développement des infrastructures, pour autant qu'il soit nécessaire et vital, doit s'inscrire dans une véritable démarche d'aménagement du territoire et s'accompagner d'une politique de la ville concertée en faveur des quartiers les plus défavorisés. Cette politique de la ville dispose en Polynésie française, dans le cadre d'un partenariat renouvelé le 30 juin dernier, d'un cadre contractuel doté des moyens d'action en faveur des quartiers les plus défavorisés.

En complément de son action régaliennne et de son action de partenaire du développement économique, je veux préciser que l'Etat a souhaité favoriser l'insertion et l'emploi, en complément des mesures mises en œuvre par le Pays et dans le respect de ses compétences.

Ainsi le service civique, initié en 2011 en Polynésie française, avec les 9 premiers jeunes recrutés, montre un réel dynamisme. Les chiffres en attestent : 84 en 2012, 109 en 2013 et 139 en 2014.

Tous les acteurs du service civique sur le territoire sont mobilisés, et ils sont nombreux ! Je pense bien sûr aux élus locaux mais aussi aux Ministres et leurs équipes, aux chefs de service de l'Etat et du Pays. Je n'oublie pas non plus le milieu associatif, véritable cheville ouvrière du dispositif. La création d'un comité de coordination du service civique leur a permis de mettre en commun leur détermination à trouver des solutions.

Je les remercie de leur dynamisme, qui nous a permis de solliciter et d'obtenir une augmentation de notre dotation pour atteindre en 2015, 300 engagés du service civique. C'est dire le chemin parcouru !

En tant que représentant de l'Etat et délégué territorial de l'Agence du service civique, je me félicite de la réussite de ce dispositif d'insertion, qui s'inscrit pleinement dans les priorités du Président de la République. Je veux revenir, un instant, sur le contexte national du service civique pour porter à votre connaissance les nouvelles prises de décision dans ce domaine. Le 1^{er} juin 2015, le Président de la République, M. François HOLLANDE a initié le « service civique universel ». Les missions offertes aux jeunes dans le cadre de ce dispositif se sont élargies à deux nouveaux domaines : la « transition énergétique » et « l'accès des citoyens à la culture ».

Voilà de quoi alimenter de nouveaux projets de mission en Polynésie française !

L'insertion professionnelle des jeunes polynésiens est effectivement au cœur des préoccupations du pays et de l'Etat, car l'emploi reste une priorité nationale et locale.

Le RSMA, comme vous le savez, est un acteur de premier plan de la politique de formation et d'insertion professionnelle en Polynésie française. Son action s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec le

Pays qui a été renouvelé le 19 février 2014. Ce partenariat constitue une véritable seconde chance pour de nombreux jeunes en situation de décrochage scolaire. Je veux souligner l'excellent travail du RSMA et de ses nombreux partenaires.

Ces deux dispositifs, service civique et RSMA, dont la méthode est partagée, celle d'une réflexion concertée, produisent donc de bons résultats, mais nous pouvons aller en encore plus loin. Ainsi, la Polynésie française, l'Université de Polynésie française et le régiment du Service militaire adapté ont mis en place un accompagnement individuel vers l'emploi au profit de ces jeunes.

De jeunes étudiants engagés en service civique mettent leur expérience au profit des jeunes volontaires du RSMA à travers une aide personnalisée dans leurs démarches administratives, en vue de l'obtention d'une formation professionnelle ou d'un emploi. Après trois mois de mise en œuvre, cette initiative a déjà permis l'accompagnement de 10 anciens volontaires, dont 8 ont obtenu un emploi ou un stage d'insertion en entreprise. Au total, une cinquantaine de jeunes devraient ainsi être accompagnés.

Le message est donc positif. Soyons solidaires et ambitieux car des signes de reprise existent et la Polynésie française dispose indubitablement de ressources.

4) L'Etat s'efforce également d'être plus efficace dans l'exercice de ses compétences

L'Etat accompagne le Pays sur des projets structurants et mène dans le même temps une politique volontariste dans les domaines qui relèvent de ses compétences.

La présence de l'Etat est importante, en tout point du vaste territoire de la Polynésie française, et je me suis efforcé à aller à la rencontre des communes, de leurs élus, de leurs habitants. J'ai personnellement souhaité me rendre dans tous les archipels et plus particulièrement dans les communes éloignées. Encore récemment, j'étais à NAPUKA, FANGATAU, FAKAHINA et NUKUTAVAKE ou encore à RAPA en mars dernier.

Je veux dire aux maires de ces communes éloignées que leurs problématiques sont au cœur de nos priorités, et leur témoigner du soutien actif et sans faille de l'Etat.

Les forces armées participent, bien évidemment, pleinement de cette présence de l'Etat au travers notamment des missions qu'elles conduisent dans les archipels, appelées « missions TAAMURA ». Elles permettent d'apporter aux communes, souvent isolées, des moyens humains et techniques et de réaliser des projets qui ne pourraient se concrétiser sans le soutien des militaires, en raison de l'éloignement ou de l'absence de techniciens notamment. Ainsi, par exemple, la réhabilitation de la cantine de l'école de Moerai à RURUTU a pu être rendue effective et inaugurée lors de la visite de Mme la Ministre des Outre-mer en mars dernier.

Les forces de l'ordre sont des acteurs importants, témoins d'une présence rassurante de l'Etat en Polynésie française. La sécurité publique et routière constitue leur cœur de métier, en même temps qu'elle est au cœur de l'action de l'Etat.

Les forces de police et de gendarmerie, avec le soutien des polices municipales, conjuguent leurs efforts pour assurer la sécurité publique au quotidien, qu'il s'agisse de lutter contre les atteintes aux biens ou contre les atteintes à l'intégrité physique des personnes. L'action concertée et ciblée des services, associée à une réponse pénale adaptée permettent de lutter contre les actes de délinquance, toujours traumatisants pour leurs victimes. A cet effet, j'ai demandé aux services d'accentuer les efforts sur la base d'une analyse fine des données disponibles.

Le traitement de la délinquance ne peut se concevoir qu'au travers de la mise en commun des analyses et des actions. Je veux souligner ici le rôle moteur des contrats locaux de sécurité et de prévention de la délinquance – CLSPD, parce qu'ils ajoutent à l'expertise des forces de l'ordre, la réponse pénale, mais aussi parce qu'ils associent, en amont, les acteurs de la prévention.

Les outils existent, qu'il s'agisse des CLSPD ou du contrat de ville et je sais pouvoir compter sur l'implication des élus locaux pour que les

mesures concertées nécessaires soient mises en œuvre dans l'intérêt des populations.

L'Etat s'implique sur l'ensemble de ses compétences de sécurité. Ainsi, les efforts pour la sécurité routière doivent être maintenus et soutenus. Je remercie tout particulièrement les forces de police et de gendarmerie pour leur engagement, qui se traduit notamment par la multiplication des contrôles sur les routes et les actions de prévention dans les écoles, dans les collèges et dans les lycées.

Nous avons renforcé les contrôles routiers en centrant notre action sur les zones et les heures accidentogènes. Pour éviter à nos familles de perdre un ou plusieurs êtres chers. Nous avons été accompagnés dans notre démarche par le Pays, qui a rénové le code de la route, participant ainsi à l'effort global de lutte contre l'insécurité routière. Je l'en remercie vivement ce matin.

Pourtant, les récents évènements doivent nous conduire à ne pas relâcher notre vigilance et notre engagement collectif. Un message fort de civisme au volant doit être relayé par tous les acteurs. Les comportements sont encore trop souvent à risque. Ainsi, régulièrement

l'alcool est la cause des accidents. Le non port d'équipements de sécurité homologués vient souvent aggraver la situation. Ce constat est particulièrement vrai pour les deux roues, principales victimes des accidents de la route. Des facteurs aggravants, preuve de l'irresponsabilité de certains chauffeurs, chauffards devrais-je dire.

La prise de conscience de la population doit être au cœur de nos préoccupations : les accidents, les blessés graves et les tués, ce n'est pas une fatalité !

L'Etat est également présent pour assurer la sécurité civile au côté des sapeurs-pompiers et des sapeurs-pompiers volontaires, d'une part avec la Direction de la défense et de la protection civile et, d'autre part, au travers de l'action des forces armées dans le cadre de la rénovation du dispositif « Telsite » sur l'atoll de Moruroa, système de surveillance géo-mécanique prenant en compte les dernières avancées technologiques.

La présence de l'Etat se traduit également dans la mise en œuvre de la fonction publique communale, pour laquelle nous avançons vers une solution concertée. Mis en œuvre de manière opérationnelle et progressive depuis le 1er août 2012, dans un contexte financier difficile pour les communes, le processus d'intégration des agents communaux dans la fonction publique communale est en bonne voie. Grâce au travail en commun des collectivités et des organisations syndicales, avec le soutien des parlementaires, la situation des agents des collectivités est prise en compte, afin que les carrières restent attractives. A ce titre, je tiens à souligner le travail en cours pour faciliter la mobilité entre les fonctions publiques. Elle constituera un réel progrès.

L'Etat, partenaire des collectivités, doit être en premier lieu au service des usagers. Nous nous devons d'avoir une action exemplaire et j'ai souhaité que nous nous inscrivions dans une démarche volontaire de qualité au travers des labellisations. « Marianne » dans un premier temps, et nous nous efforçons, aujourd'hui, d'être à nouveau labellisés dans un domaine appelé « Qualipref 2.0 », afin d'améliorer toujours la réponse aux usagers.

En un mot, cette démarche nous force à être meilleurs et plus efficaces!

Ainsi notre accueil des usagers a été revu pour une meilleure qualité de service et plus de convivialité. Nos procédures ont été repensées pour améliorer nos délais de réponse et mieux suivre les demandes des usagers. Cette démarche nous oblige à être exigeants avec nous-mêmes ; elle est importante parce qu'elle véhicule une image positive de l'action de l'Etat, plus largement de l'administration, et des hommes et des femmes qui la font vivre.

5) Notre action, d'hier, et d'aujourd'hui, les résultats obtenus, ne doivent pas masquer les échéances importantes pour l'avenir

Je vous l'ai dit, nous avons pu signer, dès le début d'année, de nouveaux partenariats contractuels avec le Pays et les communes.

Il nous faut être maintenant pleinement mobilisés pour la mise en œuvre de ces contrats, car la crise n'attend pas.

Nous le savons, en Polynésie française, la commande publique a un fort impact sur l'activité économique, ainsi que l'ont montré les chiffres de croissance rappelés par l'IEOM au titre de l'année 2014. Les projets d'investissements portés par le Pays et les communes doivent devenir réalité opérationnelle dans les meilleurs délais. A cet effet, nous nous sommes réunis hier en comité de pilotage pour valider les programmations ; mes services resteront mobilisés pour que le soutien de l'Etat soit effectif.

Je veux citer les sujets importants qui nous attendent pour 2015, outre la mise en œuvre des contrats que je viens de rappeler, parmi lesquels le projet aquacole de HAO, l'inscription du marae de *Taputapuatea* à l'UNESCO ou encore le prochain festival des Marquises.

L'Etat et le Pays sont conscients que la Polynésie française a besoin d'investisseurs, et nous soutenons le gouvernement local dans la démarche initiée pour développer un grand projet aquacole à HAO, porteur d'emplois. Il nous faut favoriser l'émergence de nouvelles opportunités économiques, tout en veillant à offrir à la population de l'atoll de HAO des garanties sur la qualité de son environnement.

L'Etat, vous l'avez compris, est un partenaire du développement économique de la Polynésie française. Il est aussi un partenaire de la reconnaissance de la culture polynésienne et de son potentiel touristique. Ainsi, j'ai, avec le Président Edouard FRITCH et son ministre de la culture, participé récemment à PARIS, à la présentation de la candidature du dossier d'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco du site archéologique de *Taputapuatea* à Raiatea, aux Iles-sous-le-vent, devant le comité national du patrimoine mondial. L'ensemble de *Taputapuatea* pourrait ainsi devenir le second site ultramarin classé sachant que l'archipel des Marquises dispose d'un autre beau projet de classement soumis, pour le moment, aux avis des élus et à l'instruction locale.

Les Marquises justement, qui accueilleront à HIVA OA, du 16 au 19 décembre prochain, le festival des arts, évènement culturel et festif de grande ampleur, pour lequel, j'ai demandé au nouvel administrateur des Marquises, M. Thierry HUMBERT, de veiller à la sécurité des visiteurs qui ne manqueront pas d'être nombreux à assister à cet évènement. Celui-ci, tout comme la démarche d'inscription à

l'UNESCO, témoigne de la fierté de la population pour son territoire et sa culture, qui ont d'ailleurs inspiré de grands artistes.

Je veux souligner, enfin, l'initiative du Président Edouard FRITCH de réunir les leaders polynésiens les 15 et 16 juillet, pour préparer la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques qui se tiendra à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015. C'est un évènement tellement important que le Président Edouard FRITCH et ses équipes ont su mobiliser les acteurs concernés au plus haut niveau et la présence ces jours-ci, à PAAPEETE, de Mme AUBERT, Conseillère pour le climat et l'environnement à l'Elysée, de M. VIZY, Conseiller pour l'Outre-mer à l'Elysée et de M. LECHERVY, ambassadeur, secrétaire permanent pour le Pacifique, témoigne de l'intérêt porté à ces questions. Vous le savez, la FRANCE est engagée, depuis longtemps, sur les sujets environnementaux et notamment sur les enjeux climatiques. C'est donc l'occasion de démontrer l'intérêt accordé par les pays du Pacifique aux questions environnementales et de permettre de porter la voix du Pacifique à Paris, en fin d'année.

La Polynésie française est riche de sa diversité, géographique, écologique, et de sa population. Elle saura avancer pour offrir aux plus jeunes un avenir. Je suis confiant.

L'Etat est et reste présent pour la soutenir en ce sens. Le Pays peut compter sur l'Etat. Nous sommes un partenaire exigeant mais loyal et enthousiaste.

Enfin, je souhaite adresser mes très sincères félicitations à ceux et celles qui se sont vus remettre, il y a quelques minutes, des distinctions qui honorent leur engagement au service de la République. Ce jour est une double fête pour eux, nationale et très personnelle.

Je vous souhaite, à toutes et tous, une très belle fête du 14 Juillet.

Vive la Polynésie française !

Vive la République !

Vive la France !